

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur du produit****Nom du produit** ZWALUW SUPER ADHESIVE
Substance pure/mélange Mélange**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Ce produit est un adhésif à base de cyanoacrylate.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société**Bostik Benelux B.V.
Denariusstraat 11
4903 RC Oosterhout
The Netherlands
Tel: + 31 162 491 000**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****France** ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|---|----------------------|
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 - (H335) |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : 2-Cyanoacrylate d'éthyle

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de dangerH315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH202 - Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

P261 - Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

2.3. Autres dangers

Adhère à la peau

Polymérise avec dégagement de chaleur

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CE | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Numéro d'enregistrement REACH |
|--------------------------|-----------|------------|-------------|---|--|-------------------------------|
| 2-Cyanoacrylate d'éthyle | 230-391-5 | 7085-85-0 | 80 - 100 | Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) | STOT SE 3 :: C>=10% | 01-2119527766-29-XXXX |
| 1,4-Dihydroxybenzène | 204-617-8 | 123-31-9 | 0.01 - <0.1 | Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (M Factor Acute = 10) (M Factor Chronic =1) | | 01-2119524016-51-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Conseils généraux | Si l'irritation persiste ou si l'oeil et/ou la peau restent collés : Consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste ou si l'oeil et/ou la peau restent collés : Consulter un médecin. Consulter un ophtalmologue. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas tenter de retirer la matière solidifiée de la peau. |
| Ingestion | Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. NE PAS faire vomir. Le produit polymérisera immédiatement dans la bouche, ce qui le rend presque impossible à avaler. Assurez-vous que les voies respiratoires ne soient pas obstruées. La Salvia séparera lentement le produit solidifié de la bouche (plusieurs heures). |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes. Les tissus qui sont collés les uns aux autres par accident ne devraient jamais être enlevés chirurgicalement. En effet, même en l'absence de traitement spécial, c'est une question de temps avant que la colle cyanoacrylate se sépare de la peau, des yeux ou de la muqueuse buccale suite à l'effet de l'humidité, de la sueur, des larmes ou de la salive. L'effet peut être soutenu par l'eau et du savon et / ou l'utilisation de lotion pour la peau grasse ou de l'huile de protection.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éliminer les sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas absorber avec des tissus ou chiffons. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éliminer les sources d'ignition.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de l'eau ou de l'air humide. Ne pas contaminer les denrées alimentaires humaines ou animales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Ce produit est un adhésif à base de cyanoacrylate.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

| | |
|-----------------------------------|--|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |
| Protection de la peau et du corps | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection respiratoire | Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace. |
| Type de filtre recommandé : | Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Marron. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Liquide |
| Couleur | Incolore |
| Odeur | Caractéristique |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
|---|--------------------------------|---------------------|
| pH | Aucune donnée disponible | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | |
| Point / intervalle d'ébullition | = 150 °C | |
| Point d'éclair | = 87 °C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Sans objet pour les liquides . | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

| | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | |
| Densité relative | 1.05 | |
| Hydrosolubilité | Le produit durcit avec l'humidité | Une polymérisation peut se produire |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible | |

9.2. Autres informations

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Teneur en matière sèche (%) | Aucune information disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucune information disponible |
| Densité | 1.05 g/cm ³ |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Réagit avec l'eau.

Données d'explosion

| | |
|--|-----------|
| Sensibilité aux impacts mécaniques | Aucun(e). |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun(e). |

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation peut se produire.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Alcools. Bases. Amines. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit .

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalation | Peut provoquer une irritation. |
| Contact oculaire | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. |
| Ingestion | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---------------------------------------|----------------------------------|---|-------------------------|
| 2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0 | >5000 mg/kg (Rattus) OECD 401 | >2000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402 | <21.1 mg/L (Rattus) 1 h |
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | 390 mg/kg (Rattus) | = 74800 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

| Nom chimique | Union européenne |
|----------------------------------|------------------|
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | Muta. 2 |

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nom chimique | European Union |
|----------------------------------|----------------|
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | Carc. 2 |

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés | M-Factor | M-Factor (long-term) |
|---------------------------------------|--|--|--|--|----------|----------------------|
| 2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0 | polymerizes | polymerizes | - | - | | |
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | EC50: =0.335mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =13.5mg/L (120h, Desmodesmus subspicatus) | LC50 96 h = 0.044 mg/L (Oncorhynchus mykiss flow-through) | EC50 = 0.038 mg/L 15 min EC50 = 0.0382 mg/L 30 min EC50 = 0.042 mg/L 5 min EC50 = 23.75 mg/L 60 min | EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna) | 10 | 1 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage | Bioconcentration factor (BCF) |
|----------------------------------|------------------------|-------------------------------|
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | 0.5 | 40 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB . Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---------------------------------------|---|
| 2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0 | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

| | |
|----------------------------------|---|
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |
|----------------------------------|---|

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--|---|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables. |
| Emballages contaminés | Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même. |
| Catalogue européen des déchets | 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses |
| Autres informations | Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|--|----------------|
| 14.1 UN number or ID number | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IMDG

| | |
|---|----------------|
| 14.1 UN number or ID number | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Polluant marin | NP |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Sans objet |

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|---|
| 14.1 UN number or ID number | UN3334 |
| 14.2 Nom d'expédition | Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| Description | UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle), 9, III |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | A27 |
| Quantité limitée (LQ) | 30 kg G |
| Code ERG | 9A |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|---------------------------------------|-------------------|
| 2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0 | RG 66 RG 65 |
| 1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9 | RG 65 |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW SUPER ADHESIVE
Remplace la version : 26-nov.-2020

Date de révision 26-nov.-2020
Numéro de révision 1

H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

| | |
|---------|---|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) |
| STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme,) |
| Plafond | Valeur plafond |
| * | Désignation « Peau » |
| SVHC | Substances très préoccupantes |
| PBT | Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) |
| vPvB | Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) |
| STOT RE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée |
| STOT SE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique |
| EWC | Catalogue européen des déchets |

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 26-nov.-2020

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité